



HAL
open science

Séminaire de recherche en éducation

Jean Evulu Oleko

► **To cite this version:**

Jean Evulu Oleko. Séminaire de recherche en éducation. Licence. Université des Sciences et des Technologies de Lodja (USTL), Congo-Kinshasa. 2024, pp.46. hal-04562053

HAL Id: hal-04562053

<https://hal.science/hal-04562053v1>

Submitted on 28 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE LODJA

«USTL»



FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

SEMINAIRE DE RECHERCHE EN EDUCATION.

Doctorant Jean EVULU OLEKO, Enseignant
Universitaire à l'Université des Sciences et des
Technologies de Lodja, RDC.

E-mail : jeanvaldimirevulu@gmail.com

Tel : +243825649262

ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

1. Intitulé du séminaire : Séminaire de recherche en pédagogie.

2. Titulaire : Doctorant Jean-Vladimir EVULU OLEKO, Enseignant à l'Université des Sciences et des Technologies de Lodja

3. Public-cible : L1 Sciences de l'éducation (GLMD)

3. l'objectifs du séminaire

a) objectif général

Ce séminaire a pour objectif général, celui d'aider les étudiants de la faculté de psychologie et sciences de l'éducation à bien maîtriser la recherche en l'éducation.

b) Objectifs spécifiques

Aider les étudiants (pédagogues en gestation) à :

- Identifier les lieux de prédilection de la recherche scientifique ;
- Maîtriser les étapes de la recherche scientifique
- Formuler correctement une problématique et les hypothèses de recherche ;
- Utiliser une méthodologie appropriée en éducation ;
- Rédiger un travail scientifique (Mémoire.)

4. Modalités d'évaluation

- Formulation de la problématique et des hypothèses
- Constitution d'une bibliographie provisoire en lien avec son sujet
- Elaboration d'un projet de recherche
- Exposé oral

5. plan du séminaire

0. introduction

01 clarification des concepts

02. Rapport de recherche et projet de recherche

03. Domaines de recherche en éducation

Chap. 1 : Les étapes de la recherche scientifique

Chap. 2 : la recherche documentaire

Chap. 3 : Méthodologie de la recherche scientifique

Chap. 4 : La structure d'un travail scientifique

Chapitre 5 : Le style de rédaction de l'écriture scientifique

Chap.6 : Présentation *et discussion des résultats de la recherche*

Chap.7 : La soutenance

0. INTRODUCTION

Aujourd'hui, nous vivons dans une société du savoir, mais une chose est sûre, il y a *savoir et savoir*. De la maternelle jusqu'au doctorat l'apprentissage *rime* avec la recherche, car apprendre c'est acquérir des nouvelles connaissances par soi-même.

Pour accéder au savoir, il faut savoir où il se trouve : soit dans une bibliothèque locale, soit sur internet. (Bibliothèque numérique). D'après **Bachelard (1971)**, Si on ne sait pas ce qu'on cherche, on ne saura pas ce qu'on trouve. En guise d'introduction, nous pouvons affirmer *a priori* que la recherche scientifique est facile à définir mais difficile à faire.

La science existe parce que les scientifiques parlent et écrivent, pas que les scientifiques sont des écrivains et des conférenciers. Par ailleurs, tout le monde peut écrire, mais hélas, tout écrit n'est pas de *facto* scientifique. Sans recherche scientifique, la science serait morte. La recherche scientifique commence par la consultation d'ouvrages de référence, mais avant de se lancer dans une recherche, il faut savoir ce que l'on cherche et ce que l'on désire savoir.

Ainsi, il importe de souligner que la vie scientifique se trouve là où se regroupent et se trouvent les scientifiques. **Et là où se trouvent les scientifiques, l'étudiant est obligé d'aller les côtoyer pour apprendre à faire la recherche. C'est en fréquentant les chercheurs, en bouquinant, en lisant les écrits des autres, en Googueillissant** que l'étudiant *acquerra* les nouvelles connaissances. Par exemple l'étudiant doit assister dans une conférence, dans un colloque, doit rencontrer ses pairs en vue d'accéder à une nouvelle information ou connaissance.

01 CLARIFICATION CONCEPTUELLE

0.1.1 Recherche scientifique

- Pour le Professeur célestin DIMANDJA, la R. S. est un ensemble d'activités qui concourent à la production des nouvelles connaissances. Au troisième cycle c'est l'obligation de produire des connaissances en vue de contribuer au progrès de la science.
- Pour le Doctorant Jean-Vladimir, la recherche est une investigation menée par un spécialiste, un **mémorant ou un Doctorant** sur un sujet bien déterminé ou sur un problème qui nécessite une élucidation. (élucidation : éclaircissement, explication...)
- Le professeur Jacques De Champlain, définit un chercheur comme une personne qui est à la recherche des nouvelles connaissances. Il est comme l'explorateur d'autres fois qui était à la recherche de nouveaux continents, de nouveaux mondes.

0.1.2 Un apprenti-chercheur

Un apprenti-chercheur est un étudiant qui est dans une situation d'initiation ou est à la recherche scientifique. Un mémorant est un apprenti-chercheur. C'est un étudiant qui est

initié à la recherche scientifique par des enseignants ou par des chercheurs patentés ou attirés.

0.1.3 Un chercheur

De manière laconique, un chercheur est une personne qui cherche quelque chose ou encore une personne qui effectue des recherches scientifiques.

NB : Selon les professeurs renommés de l'université de Montréal, voici quelques **acceptions scientifiques** d'un chercheur :

- a) Pour les uns, un chercheur, est **un rat de bibliothèque ou un rat de laboratoire**.
- b) Pour les autres, un chercheur est un homme solitaire enfermé dans sa **tour d'ivoire**¹ pour consulter ou bouquiner les ouvrages ou les livres.
- c) Pour le professeur Guy Rocher, un chercheur est un homme qui ne se satisfait pas de ce qu'il sait (de ce qu'on sait) déjà, mais qui cherche à savoir autre chose ou à savoir plus.
- d) Pour la Professeure Sylvie Mader, est une personne qui produit des nouvelles connaissances.
- e) Pour la professeur Marielle Ledoux, est une personne qui a la curiosité intellectuelle, la libido sciendi, le désir de savoir.

NB : *un bon chercheur est un chercheur dont les pairs disent qu'il est un bon chercheur.* C'est aussi celui qui publie beaucoup et qui est cité par d'autres chercheurs.

❖ **Les quatre caractéristiques d'un chercheur scientifique**

Le profil d'un chercheur scientifique repose sur les caractéristiques suivantes :

- curiosité intellectuelle (la libido sciendi ou désir de connaître)
- Esprit critique ou pensée critique
- Rejet de toute autorité extrascientifique
- Honnêteté scientifique.

0.2 LIEUX DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique est toujours menée dans un lieu qui offre aux chercheurs les moyens d'exercer leurs activités et par ricochet produire des nouvelles connaissances scientifiques. Ces lieux peuvent être : de laboratoire de recherche, de bibliothèque, internet et autres environnements physiques.

¹ Tour d'ivoire : lieu d'isolement de quelqu'un qui refuse d'être en contact avec les autres.

0.2.1 Bibliothèque :

Une bibliothèque (de eux mots grecs : *biblio*, « livre » ; *thêkê*, « dépôt »). Au regard de cette étymologie, la bibliothèque est le lieu d'entreposage, de stockage, d'emmagasiner, d'archivage des livres. Ou encore un lieu où est conservée et lue une collection organisée de livres. Pour le Doctorant Jean-Vladimir, la bibliothèque un lieu d'entreposage ou de, de dépôt de livres et de lecture.

0.2.2 Internet : c'est un réseau des réseaux. **grâce aux Smartphones, aux téléphones Androïdes, les étudiants ont la bibliothèque virtuelle dans leurs poches et dans leur sac.**

Hors bibliothèque, hors laboratoire (recherche empirique ou de terrain) : sur le terrain d'étude

En sciences sociales et humaine, la **bibliothèque et l'internet** sont les lieux de prédilection de la recherche documentaire pour l'élaboration du cadre théorique. En sciences sociales et humaines, les activités de recherche peuvent se réalisées hors murs du laboratoire ou de la bibliothèque notamment auprès des personnes ressources, des institutions, des archives... Certaines disciplines et certains domaines de recherche se distingues des autres par leurs propres lieux de recherche : les centres d'archive pour l'historien, le **terrain ou milieu** pour le sociologue, **l'école** pour le pédagogue, la **salle d'audience** pour le juriste, le laboratoire informatique pour l'informaticien, l'hôpital pour les spécialistes en santé publique...

La recherche empirique est par définition, une recherche qui a pour objet la collecte des donnée de terrain auprès des enquêtés via les entretiens, les focus groups, le questionnaire et les observations

0.3 PROJET DE RECHERCHE

Un voyage des milles lieues commence toujours par le premier pas. Faire un projet de recherche nous permet d'effectuer le premier pas de notre démarche.

- **Un projet de recherche** est un d'un document écrit qui présente la procédure à suivre pour effectuer la recherche.
- **Pourquoi rédiger un projet de recherche ?**

Le projet de recherche est un instrument de travail qui permet de préciser les étapes la recherche à réaliser, Ce travail préparatoire est nécessaire pour éviter de s'égarer dans l'analyse.

❖ **Structure d'un projet de recherche**

1. Le titre ou sujet
2. Choix et intérêt du sujet
3. Problématique (La formulation du problème)
4. L'énonciation des hypothèses
5. Objectifs de la recherche

6. La méthodologie (Le choix des méthodes et techniques de collecte des données et le choix des méthodes et des techniques d'analyse des données)
7. Plan provisoire
8. Bibliographie provisoire

a) Le rapport de recherche

Le rapport de recherche est un document écrit dont la fonction principale consiste à présenter les résultats de la recherche une fois terminée.

Le rapport de recherche est également *un document écrit dont la fonction principale consiste à présenter les résultats finaux de la recherche.*

04. Domaines de recherche en sciences de l'éducation

En sciences de l'éducation, les domaines de recherche sont en nombre infini. Et ils sont classés sous deux angles :

- soit par rapport aux disciplines scientifiques de l'éducation,
- soit par rapport aux problèmes concrets qui se posent actuellement dans le monde de l'éducation.

4.1 Domaines de recherche par rapport aux disciplines scientifiques de l'éducation,

- La philosophie de l'éducation,
- Histoire de l'éducation,
- Sociologie de l'éducation,
- Technologie de l'éducation,
- Démographie scolaire,
- Economie de l'éducation,
- Psychologie, Psychopédagogie
- Pédagogie, Didactique générale, Didactique des disciplines
- Etude de programmes,
- Administration et inspection scolaire et C.

4.2 Domaines de recherche par rapport aux problèmes concrets qui se posent actuellement dans le monde de l'éducation.

- **Echec scolaire**
- Baisse du niveau intellectuel, Rendement scolaire
- Alphabétisation, Effectif –élèves, Recrutement des enseignants
- Formation continue des enseignants
- Intégration pédagogique des **TIC** à l'école primaire, secondaire

- Intégration des *TBI* à l'école, utilisation pédagogique de l'ordinateur à l'école...
- Prolifération des écoles, des universités
- Discipline scolaire
- Méthodes pédagogiques, appropriation des innovations pédagogiques par les enseignants
- Mission inspectoriale...

CHAPITRE 1 : LES ETAPES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CHAPITRE DEUXIEME : ETAPES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Malgré la diversité des disciplines et des approches, une recherche en sciences sociales et humaines parcourt les étapes incontournables suivantes :

1.1 . *Le choix du sujet et du Directeur (codirecteur)*

❖ **Choix du sujet**

En Sciences sociales et de l'éducation, l'étudiant a souvent plus de liberté. D'un côté, il pourra choisir un sujet motivant pour lui, Ils signaleront aussi à l'avance les **traquenards** que comporte éventuellement le sujet proposé par l'étudiant.

En tout état de cause, le sujet doit correspondre à quatre critères :

A. Etre pertinent (la pertinence sociale)

Le sujet doit correspondre à une question de départ, à un vrai problème, important aux yeux de certains acteurs (spécialistes, chercheurs, mais aussi pourquoi pas décideurs, salariés. Un sujet totalement original et nouveau, sans aucun antécédent, n'existe peut-être pas. Il susciterait de toute façon des doutes (d'où sort ce sujet ?) et comportera des risques pour l'étudiant (à quoi l'étudiant va-t-il se raccrocher pour le traiter ? Avec l'aide de qui ?).

B. Etre intéressant pour l'étudiant (intérêt personnel)

Un intérêt personnel peut être souhaitable, lié par exemple à l'expérience académique ou professionnelle de l'étudiant, ses origines, ses orientations pédagogiques ou sociales, ses voyages, ses observations psychopédagogiques etc.

C. accessibilité : être accessible aux sources documentaires

Un sujet passionnant supposant d'aborder des sources inaccessibles doit être abandonné.

L'accès au terrain doit être pensé dès le début : il vaut mieux un sujet moins ambitieux avec un terrain solide, auquel l'étudiant a eu accès, qu'un sujet plus passionnant mais aux possibilités de terrains limitées. Les réseaux personnels de l'étudiant et de son enseignant encadreur, les appuis (et les financements) doivent être scrutés dès le début, pour tester le réalisme du sujet envisagé.

❖ **Choix du Directeur**

Le choix du Directeur n'est pas anodin.

Dans le choix du Directeur et/ou Codirecteur, l'étudiant ou le *memorant* se pose une palette des questions suivante :

- Le Directeur est-il disponible ?
- Le Directeur est-il compétent dans le domaine ?
- Le Directeur est-il du domaine (spécialiste) ?

- Le Directeur est –il motivé ?

a) Le Directeur est-il disponible ? Cette question peut permettre au chercheur (memorant) de choisir un Directeur qu'il peut rencontrer chaque fois qu'il a besoin de lui. Une attention doit être faite pour ne pas choisir un Directeur qui serait souvent éloigné des lieux où s'effectue la recherche.

b) Le Directeur est-il compétent dans le domaine ? Il s'agit ici, pour le chercheur (mémorant) de se faire encadrer par un Directeur qui a des connaissances théoriques et/ou pratiques dans son domaine de recherche. En choisissant un Directeur, le chercheur doit s'assurer qu'il est capable de lui donner des conseils dans le domaine de la recherche.

c) Le Directeur sera-t-il intéressé ou motivé par le sujet choisi ? Cette question permet au chercheur de s'assurer que son Directeur a de l'intérêt pour diriger sa recherche. L'intérêt peut se manifester à travers les publications et les recherches du Directeur lui-même.

Autrement, le chercheur est en droit de décider de contacter un autre Directeur.

Ces questions de test peuvent être multipliées pour garantir au **chercheur néophyte** de débiter et de finir sa recherche en temps voulu en choisissant un Directeur fiable.

2.2 La revue de littérature (Recension des écrits)

La revue de littérature est une recension des écrits scientifiques (ouvrages, articles, thèses, mémoires...) en rapport avec le sujet de votre recherche. On l'appelle aussi revue documentaire. Le chercheur va recueillir des informations, lire les ouvrages et articles sur la question, récolter les avis d'autres chercheurs et des enseignants qu'il connaît... Le but est de préciser la question de départ et de la reformuler.

La réalisation de la recherche en sciences sociales recommande que l'on s'intéresse aux recherches antérieures qui ont été réalisées autour du sujet d'étude en présence ou sur des sujets similaires. La méthode à utiliser pour ce faire est essentiellement la méthode documentaire.

En effet, le chercheur ne doit pas se comporter devant son sujet d'étude comme s'il était le tout premier qui se serait intéressé à la recherche dans ce domaine. Fort de cet avertissement, le chercheur devra de manière diligente procéder à la lecture des documents à l'intérieur desquels il pourra puiser des informations utiles et fiables pour mieux connaître son sujet d'étude et pour faciliter ses analyses ultérieures.

Un chercheur qui s'intéresse par exemple à la question des échecs scolaires dans les institutions d'enseignement devra d'abord maîtriser un certain nombre de notions tels que l'échec, l'échec scolaire, une institution notamment l'institution d'enseignement, etc. Sa première démarche consistera à consulter par exemple un dictionnaire, une revue, un travail de fin de cycle, un mémoire, une thèse de doctorat, une encyclopédie, un livre ou tout autre document scientifique disponible et relatif à son sujet d'étude.

C'est pour cela que l'effectuation d'une recherche scientifique en sciences sociales et de l'éducation comme dans les autres sciences **requiert la proximité des bibliothèques**, des archives, des banques de données, etc. L'internet est aussi devenu un outil appréciable pour

la recherche documentaire. **La bibliothèque et l'internet sont deux sources de prédilection de la recherche documentaire.**

L'objectif de la revue de littérature est de faire la recension des écrits scientifiques en lien avec notre sujet de recherche c'est-à-dire connaître ce que les autres **ont fait, ont dit, ont trouvé** en rapport avec notre recherche.

Dans la revue de littérature, la première étape consiste à identifier, les ouvrages, les thèses, les articles, les documents officiels... en rapport avec le sujet. La bibliothèque et l'internet sont deux sources de prédilection qui facilitent la recherche documentaire.

2.3 La formulation de problématique et l'énonciation des hypothèses

a) Problématique (formulation de problématique)

La problématique est un ensemble de problèmes appréhendés par le chercheur sur la littérature ou sur le terrain d'étude et élucidés par des questions cruciales de la recherche.

Problématique c'est un ensemble des questions cruciales qui se formulent au tour du problème appréhendé par le chercheur. *La difficulté appréhendée n'est pas une invention du chercheur.* Elle est plutôt le résultat d'un constat qui suscite de l'étonnement, stimule un questionnement et exige d'être élucidé. **C'est le stimulus de la recherche.**

NB : la problématique doit toujours déboucher sur une ou des hypothèses

b) L'hypothèse (énonciation des hypothèses)

Une hypothèse est une réponse provisoire à la question de la recherche. Une hypothèse est une affirmation *a priori* émise par le chercheur sous formes des réponses aux questions centrale et partielles de la problématique.

2.4 Choix de la méthodologie de recherche

- choix des méthodes et des techniques de collecte des données : Méthode d'enquête qualitative ou quantitative, étude de cas et techniques suivantes : observation, questionnaire, entretiens, analyse documentaire, focus group...
- choix des méthodes et techniques d'analyse ou de traitement des données (enquête, analyse des contenus...)

2.5 L'enquête *in situ* : collecte des données, enregistrement des données, traitement des données collectées.

2.6 Discussion des résultats de la recherche et conclusion:

La discussion des résultats, est une étape au cours de laquelle, l'auteur s'efforce d'expliquer les résultats présentés.

2.7. Communication et diffusion

La communication et la diffusion des résultats finaux de la recherche sont la dernière étape de la recherche scientifique.

Les étapes de la recherche scientifique (résumé)

1. Choix du sujet et du Directeur



2. Formulation du problème (une question principale de la recherche) et énonciation des hypothèses



3. Revue de la littérature ou recension des écrits : Se familiariser avec les travaux antérieurs en lien avec le sujet



4. Choisir les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données : Méthode expérimentale, enquête qualitative ou quantitative, étude de cas et techniques suivantes : observation, questionnaires, entretiens, technique documentaire, etc.



5. Enquête sur le terrain : collecte des données, traitement des données et enregistrement des données sur les indicateurs des variables des hypothèses.



6. Discussion des résultats : voir si données récoltées sur les indicateurs des variables vont dans le sens des hypothèses ou non et discussion des résultats (confronter les résultats aux recherches antérieures et généraliser les conclusions de la recherche)



7. Communication orale dans une conférence, congrès et publication écrite des résultats de la recherche (livre ou article). Pour le chercheur la communication et/ou la diffusion des résultats est la dernière étape.

Le schéma cyclique d'investigation scientifique

La recherche scientifique en éducation doit obéir au schéma cyclique d'investigation de Claude Bernard. Ce schéma se présente à six étapes :

P	Q	H	E	R	C
Problème	Question	Hypothèse	Exploration ou enquête sur terrain	Résultats	Communication

- Le problème (P) : c'est le constat ou le stimulus de la recherche ou de l'investigation
- La Question (P) : c'est une élucidation du problème de recherche
- L'hypothèse (H) : C'est une réponse provisoire à la question formulée
- L'exploration ou l'enquête : c'est une étape de la recherche documentaire, de la consultation des livres, et de descente sur terrain (observation, entretien, questionnaire)
- Résultats : cette étape présente les résultats issus de la recherche documentaire et/ou de l'enquête in situ.
- Communication : Elle est la dernière étape qui consiste à diffuser les résultats de la recherche via les conférences, les échanges...

CHAPITRE 2 : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Comme nous l'avons dit d'entrée de jeu, la recherche scientifique commence par la recension des écrits scientifiques. Ainsi, il importe de souligner que la **bibliothèque** et **l'internet** sont deux lieux de prédilection de la recherche documentaire (recherche documentaire classique et recherche documentaire numérique). La recherche est par définition un ensemble des activités qui concourent à la production des connaissances nouvelles.

2.1 QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ?

La recherche documentaire est une étape de la recherche scientifique qui permet au chercheur d'identifier, de lister, de recenser, de trouver et de consulter les documents relatifs à son sujet de recherche.

Importance de la R.D

La recherche documentaire permet de :

- Renforcer les connaissances scientifiques du chercheur sur son sujet ou son domaine de recherche ;
- Acquérir de nouvelles connaissances ;

2.2 QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE NUMERIQUE ?

La recherche documentaire numérique est une étape de la recherche scientifique qui consiste à télécharger, à consulter les documents électroniques publiés sur internet. Ce téléchargement se fait grâce à un ordinateur ou un téléphone androïde connecté à l'internet. La recherche sur internet n'est pas forcément bonne ou forcément mauvaise, mais le chercheur doit en amont réaliser un travail de tri, de sélection des sources électroniques. Ciblée représente une véritable valeur ajoutée. Avant de se lancer dans une recherche documentaire numérique, le chercheur doit en amont réalisé un travail de *tri, de sélection*, des sources électroniques en vue d'éviter de se noyer dans une masse d'informations non pertinentes (infobésité, obésité informationnelle, overdose informationnelle)

Pour effectuer une recherche documentaire sur internet, le chercheur doit développer une **compétence numérique** et par ricochet faire preuve **d'esprit critique** en vue de faire un véritable tri sur une **masse incommensurable** d'informations publiées sur la toile. Pour connaître beaucoup de chose à ces 21^e siècle, il faut Gouguelliser (taper sur Google)

a) Moteurs de recherche documentaire numérique

- Google : moteur généraliste de recherche
- Google scholar : moteur spécialisé pour les documents académiques

b) La procédure de recherche documentaire numérique

- Faire une recherche documentaire numérique, c'est taper sur le moteur de recherche (**Google**) un ou plusieurs mots-clés dans un champ de saisie, et le moteur cherchera les pages contenant les mots-clés tapés ou les informations recherchées. Un seul clic peut extraire une panoplie ou une palette de documentaires.

- La **veille documentaire ou informationnelle** est une stratégie qui permet au chercheur d'être informé de nouvelles publications de son domaine ou autre sans lancer une recherche manuelle sur Google. La veille documentaire est une stratégie qui permet d'être informé ou alerté des nouvelles publications dans un domaine particulier sans avoir relancer manuellement la recherche sur une source internet.

2.3 LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE CLASSIQUE (EN BIBLIOTHEQUE)

Est celle qui s'effectue dans une bibliothèque physique

a) Consultation de catalogue

b) Le **catalogue** est l'outil qui permet de **repérer de localiser** les documents ou les ouvrages que possède la bibliothèque. Le catalogue fait l'inventaire de divers types de documents : ouvrages de référence, monographies (thèses, mémoires), revues, etc.

c) **Comment consulter le catalogue ?**

- La recherche par mots-clés, principalement dans les champs auteur, titre et sujet.
- La consultation des index offerts par le catalogue, c'est-à-dire la liste des noms d'auteurs, des titres des documents, ou des sujets répertoriés.

d) Les ouvrages **ou les documents consultables et citables dans un travail scientifique**

a) **Le dictionnaire**

Le dictionnaire est un **ouvrage qui explique les mots selon l'ordre alphabétique**. Le dictionnaire est un ouvrage qui aide le chercheur à définir les mots ou les termes, à trouver une information précise. On les consulte sous la forme papier et/ou électronique comme Le Larousse et Le Robert qui sont les plus utilisés.

- **Dictionnaire pédagogique**
- **Lexiques (lexique des termes pédagogiques, didactiques, numériques....**
- **Glossaire :**

b) Les encyclopédies

Sont des ouvrages qui traitent les diverses connaissances de divers domaines. Les encyclopédies sont des ouvrages traitant de toute connaissance. Il y a aussi des encyclopédies spécialisées. En suivant l'ordre alphabétique, on doit savoir comment les consulter.

c) Les manuels

Les manuels ne sont pas d'ouvrages de référence à proprement parler, mais de livres traitant de l'ensemble d'une discipline et pouvant servir de point de départ à une recherche. Sont des documents pédagogiques conçus généralement pour les étudiants et les enseignants. EX : manuel de géographie

d) Les revues scientifiques

e) Les, mémoires, thèse, les articles

2.4 LA LECTURE, LA PRISE DES NOTES ET LA CITATION DES REFERENCES

Les notes doivent être clairement précisées : citation directe, une paraphrase, une idée personnelle. La lecture est un exercice intellectuel enrichissant qui permet au chercheur d'acquérir les nouvelles connaissances. Lire, permet de comprendre les idées d'autrui et d'appréhender les pensées des écrivains. D'après Victor HUGO, « l'esprit qui lit pas maigri ou meurt comme un corps qui ne mange pas ».

2.2.1 La lecture et la prise des notes : Techniques de prise des notes

- Noter à haut de la page la date de consultation ou de lecture
- Citer la source ou la référence bibliographique complète,
- Pendant la lecture, retranscrire toute citation importante ou idée importante et inscrire entre parenthèse le numéro de la page ou de l'URL. Ex. (P.7)
- Même si vous paraphraser la citation, indiquez le numéro de la page
- Faire la part des choses entre l'idée de l'auteur (entre guillemet), la paraphrase ou les réflexions paraphrasées (sans guillemets mais référencer) et vos idées personnelles sans référence. Certains chercheurs utilisent de surlignage (colorer l'idée personnelle).
- Lors de la lecture si une idée vous vient à l'esprit, vous pouvez l'inscrire dans votre carnet de notes.

2.2.2 La citation des références lors de la prise des notes (en bibliothèque ou sur internet)

Une erreur gravissime lors de la lecture et de la prise des notes est de copier une idée sans citer les références identifiant la source de l'information. Les sources doivent être citées de façon méticuleuse et complète. Pour n'est pas tomber dans l'infraction académique (le plagiat)

2.2.3 Matériels de prise des notes

- Calepin ou cahier en lieu et place d'une feuille volante ;
- Stylos
- Surlignage

2.2.4 Types de lecture

Pour appréhender un texte, il est possible d'utiliser plusieurs types de lecture.

✓ **Lecture indicative ou sélective**

Ce type de lecture est privilégié lorsqu'il faut faire la recherche documentaire. Elle permet au chercheur de sélectionner rapidement les références les plus pertinentes que d'autres. La lecture indicative consiste à lire tout d'abord la page de couverture, le titre du livre, la maison d'édition et la présentation sommaire de l'ouvrage. La lecture attentive de la table des matières permet de sélectionner les points les plus pertinents du livre.

✓ **Lecture en diagonale ou rapide**

Est une forme de lecture qui consiste à parcourir un texte de manière rapide et de survoler les pages sans arrêter sur les détails. c'est une lecture qui consiste à trier les idées saillantes et les éléments importants du texte. La lecture en diagonale est une méthode de lecture qui permet au chercheur de retenir l'essentiel d'un texte en survolant les pages de manière rapide. (par opposition à lire de **lire de bout en bout**)

✓ **La lecture active**

C'est une lecture dynamique qui permet au lecteur de prendre note, de surligner et de noter l'essentiel du texte. Pour lire activement il faut :

- Avoir un crayon ou un stylo, un carnet de Bor à la main ;
- Dégager les idées principales et secondaires du texte ;
- Résumer les idées principales

✓ **La lecture traditionnelle ou de base**

C'est une forme de lecture que nous avons apprise depuis la petite école. Elle consiste à lire les textes de bout en bout, c'est-à-dire du début à la fin sans laisser de côté aucun mot. Cette lecture se fait de façon linéaire. Bout désigne les limites de quelque chose, de bout en bout signifie d'une limite à l'autre de quelque chose. Lire en diagonale, c'est lire l'essentiel d'un texte en survolant certaines parties ou pages.

2.2.4 Fiche de lecture : Modèle

Nom du chercheur :	Date de lecture :
Fiche de lecture n°	
Titre du livre :	
Auteur(S)	
Editeur :	
Année d'édition	Ville d'édition :
Nbre des pages :	
Idées de l'auteur	
:.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Paraphrase :	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Idées personnelles	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Appréciation finale :	

CHAP3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Par définition, la méthodologie est un ensemble des méthodes et techniques qui qui guident la démarche scientifique. La connaissance scientifique se distingue des autres connaissances grâce aux méthodes qu'on utilise. Par ailleurs, L'activité scientifique existe pas qu'il existe des méthodes scientifiques de production de connaissance. Ce sont les méthodes scientifiques qui font de la science, science.

3.1 POPULATION ET ECHANTILLON

3.1.1 Population

La population d'étude par définition est un univers de recherche. La population *d'étude* est un ensemble de personnes et d'objets concernés par la recherche ou l'étude. La population de recherche peut être finie ou infinie. Elle est finie lorsqu'on connaît le nombre d'individus concernés par l'étude. Par ailleurs, si le nombre d'individus n'est pas connu, on parle d'une population infinie. Donc, une population d'étude est finie lorsqu'on connaît le dénombrable d'Indus est déchiffrable ou connu.

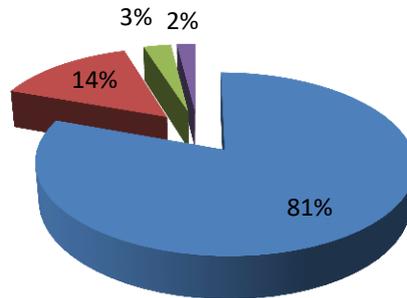
Par exemple notre population d'étude est constituée de tous les enseignants de l'institut Londa. Elle se présente comme suit :

Tableau n°1 : Population d'étude

Dénomination	Fréquence	Pourcentage
Enseignants	53	83
Enseignantes	10	15,5
Préfet	1	
Provisseurs	2	3
Total	66	1,5

Figure 1: Pourcentage de la population d'étude

■ enseignants ■ Enseignantes ■ Proviseurs ■ Préfet



3.1.2 Echantillon

L'échantillon par définition est un sous-ensemble de la population ou encore une *fraction* de la population. Pour des raisons pratiques, il est impossible d'administrer un questionnaire ou de faire des entretiens à l'ensemble des personnes concernées par l'étude. Raison pour laquelle, il faut extraire un échantillon.

Extraire un échantillon signifie **choisir**, selon des critères définis à l'avance par le chercheur, un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser auprès d'eux des observations, des entretiens... qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble de la population mère.

Types d'échantillonnage

a) Echantillon probabiliste

C'est un échantillon qui répond au principe de la randomisation c'est-à-dire la sélection aléatoire ou au hasard. (Un échantillon randomisé). Un échantillon qui consiste à sélectionner les membres de la population selon le principe de la randomisation. (celui qui consiste à effectuer une sélection aléatoire).

- Echantillonnage aléatoire simple : chaque membre de la population a une chance égale d'être inclus dans l'échantillon.
- Echantillonnage stratifié est celui qui consiste à diviser la population en groupe homogène appelé « strates »
- Etc.

b) Echantillon non probabiliste

Un échantillon non probabiliste est celui dont chaque membre de la population n'a pas la probabilité d'être choisi ou de faire partie de l'échantillon. Un échantillon est non probabiliste lorsque les individus d'une même population n'ont pas de chance égale d'être recrutés pour faire partie de l'échantillon.

Parmi les échantillons non probabilistes, nous trouvons :

- **Echantillon de convenance :**
- **Echantillon par Quotas :**
- **Echantillon boule-de-neige :**
- **Echantillon d'experts (personnes dotées d'une compétence)**

3.2 LES VARIABLES ET LES INDICATEURS DE LA RECHERCHE

Une variable est un phénomène qui varie. Chaque sujet de recherche a deux variables principales dont l'une est indépendante et l'autre dépendante. De ces deux variables principales, nous pouvons trouver aussi des variables sociodémographiques : genre, âge, qualification, Fonction, ancienneté....

Opérationnaliser une variable signifie traduire la variable abstraite en une variable concrète, quantifiable, observable sur terrain, mesurable ou quantifiable. L'indicateur est une valeur observable qui permet d'opérationnaliser une variable.

- **Variables indépendantes de la recherche :**

La variable indépendante est une variable explicative ou encore une variable capable de modifier le phénomène que l'on veut étudier.

- **Variables dépendantes de la recherche**

La variable dépendante est une variable dont les effets sont tributaires de la variable indépendante, c'est une variable expliquée.

Tableau n° 2 : Opérationnalisation des variables de la recherche		
Variables indépendantes	Variables sociodémographiques	Variables dépendantes
Formation continue	- genre, âge, qualification, Fonction, ancienneté.... - Appartenance à une institution	Amélioration des apprentissages des élèves -Amélioration des pratiques pédagogiques -Intensification de la motivation
Indicateurs	-Séminaire pédagogique	

	-Conférence -Colloque -Journée pédagogique
--	--

2.5 Approches de recherche en éducation

En sciences de l'éducation, l'étudiant doit opter pour une approche qualitative et quantitative en vue de jumeler, les données qualitatives aux données quantitatives et par ricochet compenser les faiblesses de l'une par les forces de l'autre. Pour Thiery Karsenti, les Sciences de l'éducation épousent une dichotomie méthodologie (qualitative et quantitative) en vue de jumeler les données qualitatives aux données quantitatives et par ricochet augmenter la validité et la fiabilité des résultats de la recherche.

Pour ce qui est de l'approche qualitative, la littérature démontre que les pratiques pédagogiques ne peuvent pas être expliquées ou explicitées par l'entremise des données chiffrées. Pour Matthew, Milles, Huberman (2003), les découvertes dues aux études qualitatives rêvent un caractère d'« **indéniability** » et possède *un je ne sais quoi* de significatif, d'explicatif qui s'avère plus convaincant pour le lecteur qu'il soit chercheur, décideur, praticien qu'un amas de pages de chiffres.

- **Approche qualitative** : est celle qui permet au chercheur de collecter les données chiffrées ou susceptibles d'être quantifiées (données issues du questionnaire)
- **Approche quantitative** : est celle qui permet au chercheur de collecter les données verbales (issues des entretiens)

3.4 METHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES

La méthode est la *pièce angulaire* de la recherche scientifique, car, c'est elle qui facilite au chercheur l'accès à la connaissance et la vérification des hypothèses. Elle est définie comme un chemin que parcourt le chercheur pour accéder à la connaissance et à la validation de ses hypothèses.

3.4.1 Méthode d'étude de cas croisés ou multiples

L'étude de cas est une démarche inductive de compréhension approfondie sur un cas unique ou nombre de cas limités. Il y a une étude de cas unique et une étude cas croisés ou multiples. L'étude de cas est une méthode qualitative qui génère une compréhension *holistique*, ou approfondie du phénomène. La méthode d'étude de cas a une finalité descriptive, exploratoire et explicative. Elle répond à la question pourquoi. Le cas peut être un individu, un groupe, une communauté, un événement, une relation.

3.4.2 L'éthnographie

L'éthnographie est une méthode de recherche qui permet l'étude des phénomènes humains dans leur milieu naturel. Et dans une longue durée.

L'observation ethnographique est usuelle en sciences humaines et sociales. Dans cette observation, le chercheur est amené à participer à la vie du groupe qu'il étudie. Le chercheur se lie à un groupe social concret pour essayer de l'observer comme « de l'intérieur ».

Il ne peut être un simple voyeur mais bien un observateur qui étudie une communauté durant une certaine période, en participant à la vie collective. Le chercheur en étudie les modes de vie, de très près, en essayant de ne pas les perturber. La validité de son travail repose sur la rigueur avec laquelle il observe et cherche à vérifier ses hypothèses.

3.4.3 Méthode descriptive

C'est une méthode quantitative qui consiste à décrire les caractéristiques d'une population et à collecter les données quantitatives via les questions posées aux personnes impliquées dans la recherche. Cette méthode consiste à collecter les données quantitatives susceptibles d'être analysées avec des méthodes statistiques.

3.5 Techniques de collecte de données

Pour collecter les données auprès des participants à la recherche que sont les enquêtés, une palette de techniques de collecte de données que sont l'entretien, le focus group, l'observation, le questionnaire et (échelle de Lickert). Peuvent être utilisées par les chercheurs en éducation.

3.4.2.1 l'observation

Le principal avantage de l'observation est son caractère direct. *L'observation permet aux chercheurs d'étudier le comportement comme il s'affiche, se manifeste, sans passer par l'intermédiaire de quoi que se soit ou de qui que ce soit.* Le chercheur n'a pas à poser aux gens des questions relatives à leur propre comportement ou aux actions des autres. Il peut simplement regarder comment les gens agissent et parlent.

Elle permet au chercheur de recueillir des données de première main (données brutes), en dehors de toute interférence ou influence des facteurs existant entre lui et l'objet de recherche.

Les autres chercheurs ont commencé à parler de **participation observante**. Celle-ci concerne le cas où le chercheur adopte une posture pour entrer de **plain-pied** dans une réalité, il pose des actes concrets et réels de pratique effective, au lieu de se contenter de regarder la situation en observateur. Ou voyeur simple.

Il reste pourtant possible et acceptable de procéder à des observations selon une démarche hypothético-déductive.

***Utilité de l'observation**

Cette technique est indiquée pour recueillir, des informations à partir de situations, de comportements ou d'événements observés en train de se produire; **ce que ne peut pas obtenir une enquête par questionnaire ou par entretien**; ceux-ci fournissent simplement des opinions ou des représentations sur des situations, des comportements ou des événements.

3.4.2.2 Entretien (entrevue)

Pour Gauthier, l'entretien est une interaction verbale ou une conversation entre un interviewer nommé « *chercheur* » et un participant à la recherche nommé « interviewé ». C'est un échange verbal entre le chercheur et le participant à la recherche.

a) Objectif de l'entretien

L'entrevue, d'après Gautier, vise la compréhension du monde, de l'expérience de l'autre et par ricochet l'accès au savoir de l'autre par l'entremise de l'interaction dyadique ou sociale le *chercheur* nommé « *interviewer* » nommé et un participant à la recherche nommé « *interviewé* ».

b) Préparation de l'entretien

L'élaboration d'un guide d'entretien, l'identification *apriori* des critères d'échantillonnage non *probabiliste* ainsi que l'identification *apriori* des participants à la recherche sont préalables à la conduite d'entrevue. Dans cette recherche, certaines activités préparatoires à l'entretien ont été réalisées en amont du déroulement de l'entretien proprement dit. Ainsi, il est important de souligner que l'élaboration de notre guide d'entretien, la formulation de l'objectif de nos entretiens, l'achat des matériels d'entrevue (*calepin*, stylos, cahiers), la rédaction et l'envoi des demandes de consentement à l'entretien aux participants présélectionnés, sont des activités préparatoires que nous avons réalisées en amont de nos entretiens individuels que de groupe. Après cette phase préparatoire, nous étions obligés de basculer sur la conduite proprement dite de nos entretiens.

c) Matériels de l'entretien

Pour un déroulement réussi des entretiens, une panoplie de matériels classiques et *sophistiqués* peuvent être tenus par le chercheur.

- un calepin sous forme de carnet de bord,
- les stylos et un cahier joua le rôle de journal d'activités
- La camera

a) Déroulement des entretiens

Benoit Gauthier insiste sur le caractère hautement *interactif* de l'entretien et sur la pertinence des questions ouvertes que le chercheur doit poser aux participants que sont les interviewés. Pour lui, la conduite de l'entretien comporte trois moments forts que sont : l'ouverture de l'entretien, l'entretien proprement dit et la clôture de l'entretien. L'ouverture d'entretien porte sur le rappel de l'objectif de la recherche et quelques actions qui permettent au chercheur de *briser la glace*. L'entretien proprement dit porte sur les questions posées par le chercheur, l'écoute attentive du chercheur, les réponses pertinentes de

l'interviewé et la prise des notes du chercheurs. La clôture de l'entretien consiste à remercier le participant de sa disponibilité et de sa contribution à la recherche.

- **Choix des questions des entretiens**

Dans ce mode de collecte de données qualitatives, le chercheur doit opter pour une *typologie* des questions ouvertes en vue d'amener l'interviewé à étaler son opinion ou à produire son savoir ou son expérience. Par ailleurs, les questions fermées ou les questions dichotomiques en réponses oui ou non sont à éviter lors de nos entretiens, car les questions ouvertes débouchent sur un je ne sais quoi du type explicatif.

- **Raison d'être de notre carnet de bord : Prise des notes**

La tenue d'un *carnet de bord* est indissociable de la *scientificité* de la démarche qualitative (Lejeune, 2019). Pour Gauthier, un *carnet de bord* bien documenté constitue la mémoire du chercheur et lui permet par conséquent d'asseoir la légitimité scientifique de la recherche qualitative. Le *carnet de bord* est un cahier qui facilite au chercheur la prise des notes ou la transcription *in situ* des entretiens réalisés avec les participants à la recherche que sont les interviewés.

Benoit Gauthier souligne à cor et à cri que la prise des notes dans le *carnet de bord* sauverait le chercheur en cas des *pépins techniques* liés aux fâcheuses conséquences des pertes des données dues aux pannes technologiques. Pour lui, même si l'enregistrement est autorisé par l'interviewé, il est conseillé au chercheur de prendre des notes pendant l'entretien, car la prise des notes sauverait le chercheur en cas de *pépins techniques*

d) Compte-rendu de nos entretiens

Le compte-rendu (rapport) de la recherche qualitative fait exister un **dialogue polyphonique** entre le chercheur et les autres protagonistes, le chercheur dialogue avec son terrain, le chercheur dialogue avec lui-même, avec ses collègues et avec la communauté scientifique. Après chaque entretien, nous étions obligés de faire un rapport de l'entretien du jour en faisant une transcription « *textuelle* » des données verbales issues de l'entretien. Le compte rendu de l'entretien nous a permis de compiler les données et par ricochet faciliter l'analyse ultérieure de données. Durant nos entretiens, nous étions « *dichotomique* », comme pour dire nous étions en train de partager notre temps entre la conduite d'entretien et la prise des notes ou la transcription des entretiens.

Structure du compte-rendu de nos entretiens sur un carnet de bord

- un titre,
- le jour et une date,
- le corps de l'entretien.

a) Les forces et les limites de nos entretiens

Les données qualitatives issues de nos entretiens avec les participants à la recherche possèdent *un je ne sais quoi d'explicatif*.

La limite des entretiens est *épistémologique*, car les questions épistémologiques se posent avec acuité eu égard au savoir produit par les enquêtés. Les opinions des enquêtés constituent le savoir de monsieur tout le monde et par contre, le savoir de monsieur tout le monde n'est pas forcément un savoir scientifique. Les informations fournies par les participants à la recherche que sont les interviewés ne sont pas toutes *crédibles*.

3.4.2.3 Le Focus group

Le focus group est une technique qualitative qui consiste à rassembler un petit groupe d'individus homogènes appartenant à une population précise afin de déclencher les échanges et discussions autour des thèmes définis dans la recherche. Le principe essentiel du focus est de déclencher **l'interaction** entre les participants en vue de permettre aux chercheurs de collecter les données.

a) objectif de focus group

le focus group a pour objectif d'approfondir les points de vue ou les opinions nuancées de participants aux entretiens individuels.

b) Préparation de focus group

En *amont* du déroulement de nos *focus groups*, le chercheur doit consulter les enquêtés quelques jours avant la date de la séance de discussion. Cette consultation consistait à communiquer aux participants, la date de la séance de discussion, le lieu et l'heure prévue, les thématiques de la discussion ainsi que l'objectif du focus. Dans cette technique, il importe de souligner que la récolte de données repose *a priori* sur *l'enregistrement* de la séance de discussion couplée à la prise des notes lors de la séance et *a posteriori* sur la *transcription textuelle ou verbatim* des données de la séance de discussion en groupe.

c) Elaboration de guide d'animation de notre focus

Le guide d'animation du focus group est un guide qui permet de définir le déroulement de la séance de discussion, de structurer les thématiques retenues pour la discussion et d'articuler les différentes questions du débat en respectant le temps imparti.

d) Recrutement des participants au focus

Après entretiens individuels, le chercheur doit procéder au recrutement des participants à au focus en amont de la séance de discussion.

e) Animation de la séance de discussion (focus group)

Lors de la séance de discussion, le rôle du chercheur n'est pas celui d'enseigner aux participants, mais plutôt celui d'apprendre de la part de participants l'écoute attentive de leurs points de vue. Pour (Morgan, cité par Desrosiers J. et Larivière, le groupe de discussion

n'est pas un lieu pour convaincre ou pour enseigner aux participants, mais un espace créé pour les écouter et apprendre d'eux.

f) Avantages et limites de focus group

Cette technique permet au chercheur de collecter les données verbales. Comme limite, le focus ne permet pas au chercheur de collecter les données numériques ou quantitatives.

3.4.2.4 Echelle de Lickert

Pour la cueillette de données quantitatives ou numériques, l'échelle de Lickert à 5 niveaux des réponses s'avère utile. (Tout à fait d'accord, d'accord, tout à fait en désaccord, en désaccord, ni d'accord-ni en désaccord). L'échelle de Lickert, est une échelle d'attitude ou d'opinions qui consiste à évaluer l'opinion d'un participant à la recherche sur un sujet. Elle permet au participant à la recherche d'exprimer son opinion sur le degré d'accord et désaccord eu égard à une question donnée ou sur une affirmation donnée.

a) Administration de l'échelle de Lickert

En aval de sa validation par le comité d'encadrement (Directeur et Co-Directeurs), l'échelle de Lickert, peut être administrée en amont sous forme d'un test d'utilisabilité auprès des enquêtés (petit nombre).

b) Avantage et limite de l'échelle de Lickert dans notre étude

L'échelle de Lickert permet de collecter les données susceptibles d'être quantifiées et l'assistance des logiciels SPSS et Excel.

3.4.2.5 Le questionnaire

C'est une technique quantitative qui consiste à collecter les données quantitatives ou susceptibles d'être quantifiées. C'est une technique de collecte des données quantifiables.

a) Elaboration et validation du questionnaire

Le questionnaire doit être élaboré par le chercheur et validé par le comité scientifique d'encadrement (Directeur et Codirecteur) ou par les experts en psychométrie.

Le contenu du questionnaire doit tenir compte de :

- Choix des thématiques (thèmes retenus dans la revue de littérature)
- Choix des répondants (qui doit répondre aux questions)
- Des objectifs de la recherche ;
- Ordre des questions.

NB : la formulation des questions doit obéir au principe « **BOSS** » : qui signifie : brève, objective, simple et spécifique. *

b) Pré-test

En amont de son administration, le questionnaire doit être testé au près d'un petit nombre. Le pré-test consiste à administré un questionnaire auprès d'un petit échantillon de la population concernée par la recherche.

c) Administration du questionnaire

Après sa validation par le comité d'encadrement (Directeur et Co-Directeurs) ou par les Expert en psychométrie, le questionnaire peut être administrée auprès des enquêtés.

3.5 METHODES ET TECHNIQUES D'ANALYSE DE DONNEES

3.5.1 Méthode d'analyse de contenu

L'analyse de contenu est une méthode d'analyse de données qualitatives issues de l'entretien ou du *focus group*. Lors de l'analyse de données issues des entretiens et des focus groups, les étapes suivantes ont été retenues : retranscription textuelle de données, catégorisation de données par thèmes, codage de participants à la recherche et inférence.

Tableau n° 17 : Modèle d'une grille d'analyse de données qualitatives

<i>Codage des individus</i>						
Thématiques	E1	E2	E3	E4	E5	E6 et C.

3.5.2 Méthode d'Analyse statistique

Avec le développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC) que connaît le monde de la recherche scientifique à ce 21^e siècle, plusieurs logiciels d'analyse statistique de données sont proposés aux chercheurs pour l'analyse et le traitement statistiques. Dans cette étude, nous avons procédé à l'analyse statistique descriptive de données quantitatives et à l'analyse de variance via le logiciel SPSS.20

Le logiciel SPSS.20, nous a permis de créer une base de données, de tester la validité et la fiabilité notre instrument de collecte de donnée avec **alpha de Cronbach** et de tester la corrélation inter-items. Le logiciel Excel quant à lui, nous a aidé à présenter les données quantitatives en termes de pourcentages sous forme des camemberts. Voici quelques méthodes d'analyse statistique : le t de soudent, le Ki-carré, l'analyse de variance(ANOVA).

NB : l'analyse multi-variée des données statistiques se fera au travers des exercices sur l'utilisation du logiciel SPSS.

3.6. LA TRIANGULATION METHODOLOGIQUE

La triangulation méthodologique est la combinaison de plusieurs méthodes de recherche dans le but d'augmenter la validité et la qualité des résultats. Pour le professeur Thierry Karsenti, la triangulation méthodologique est l'usage de plusieurs méthodes par le chercheur dans une même étude. La triangulation est l'usage de plus d'une technique de collecte des données pour tester une même hypothèse dans un plan de recherche unifié (cohérent). Par exemple, si nous observons un comportement comme il se déroule (observation directe), nous pouvons manquer les raisons qui l'ont suscité ou motivé (ces

raisons peuvent être fournies par les entretiens ou l'enquête par questionnaire structuré. De même, si demandons aux enquêtés de parler verbalement de leur comportement (interview), nous n'avons aucune garantie que leur comportement réel (étudié par l'observation directe ou la littérature existante) est identique au comportement rapporté.

Pour s'assurer de la validité d'une information, il faut « **triangler** » les sources d'information, les méthodes et techniques de collecte. La triangulation est **un modus operandi** pour obtenir une confirmation d'une donnée en multipliant les sources et les techniques de collecte. Par exemple croiser des témoignages sur les mêmes faits ou, mieux, des témoignages et des données factuelles.

« **triangler** » : signifie : combiner plusieurs méthodes ou technique de recherche.

CHAPITRE 4 : STRUCTURE D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE : MEMOIRE DE LICENCE

- **Un travail scientifique** est un travail d'investigation réalisée par le chercheur
- **Le mémoire** est un travail d'initiation à la recherche réalisé par le mémorant en vue de briguer un grade académique.
- **Pages liminaires** sont des pages qui précèdent l'introduction d'un travail scientifique (page titre, épigraphe, Dédicace, remerciements, Sigles et abréviation)

Hormis les pages liminaires, le travail scientifique est rédigé sous forme d'un rapport de recherche axé essentiellement autour d'une introduction (générale). L'introduction est suivie d'une partie centrale essentiellement démonstrative. C'est le corps de la recherche. Le rapport se termine par une conclusion (générale).

-
- Le titre ou le sujet
 - L'épigraphe
 - Dédicace
 - Remerciements
 - Sigles, abréviations et acronymes
- Pages liminaires
1. Introduction
 2. Corps des textes ou développement
 3. (parties ou chapitres)
 4. Conclusion ou péroration
- Références bibliographiques
 - Annexes

1. LE TITRE OU LE SUJET

Un titre **accrocheur**, **significatif** et **précis** doit nécessairement avoir sa raison d'être en sciences sociales et de l'éducation. A l'instar de l'enseigne d'un magasin, le titre doit être attractif, attirer l'attention tous, en étant informatif, significatif et précis. Sa longueur n'excède pas 10 à 15 mots.

En effet, le titre être encombré par des expressions inutiles et peu claires comme « problématique « **considération générale** sur...» ; ni être engorgé par des formules qui le terminent comme « **mythe et réalité** », « **bilan et perspective** ».

A l'instar de *l'enseigne d'un magasin*, le titre doit être attractif, accrochant, attirer l'attention tous, en étant informatif, significatif et précis. Sa longueur n'excède pas 10 à 15 mots.

Page-titre

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
 UNIVERSITE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE LODJA
 «USTL»

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Titre du mémoire

par

NOM DE L'ÉTUDIANTE OU DE L'ÉTUDIANT

Mémoire présenté et défendu en vue de
 l'obtention du grade de Licencié en
 sciences de l'éducation

Directeur : Lambert EKANGA

Professeur

Codirecteur : Jean EVULU OLEKO

Doctorant

Année académique 2023-2024

2. L'EPIGRAPHE

Enfin, on peut consacrer une page à une épigraphe, citation mise en exergue du travail et qui en contient une idée ou un message. C'est une courte citation placée en tête d'un livre.

Une épigraphe est une citation placée au bord d'un livre pour élucider le contenu et éclairer les intentions de l'auteur.

3. DEDICACE

D'une manière générale, la dédicace est un « hommage » que le chercheur adresse à la personne qui lui est la plus chère et dont la contribution a été déterminante pour sa vie et pour la réalisation de la recherche du début jusqu'à la fin.

4. AVANT-PROPOS

L'avant est un texte dans lequel, l'auteure ou l'auteur expose les motifs qui lui ont incité à entreprendre son étude ou ses recherches. De quel contexte se situe son ouvrage, à quels publics ou à quels types de lecteurs, il s'adresse.

Un avant-propos peut-être d'abord considéré comme un avant-goût donné au lecteur pour lui annoncer d'une manière laconique l'essentiel de la recherche.

5. REMERCIEMENTS

La page de remerciements s'adresse aux personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation du travail de recherche. Il est d'usage de souligner, dans des termes qui sont propres à l'auteur, la collaboration de la directrice ou du directeur de recherche, de la codirectrice ou du codirecteur de recherche ou de la conseillère ou du conseiller interne ainsi que de la conseillère ou du conseiller externe. Les noms de toute autre personne ou institution ayant apporté une contribution significative peuvent aussi être mentionnés. On peut également reconnaître la contribution des organismes qui ont accordé bourse, fonds de recherche ou subvention.

6. SIGLES ET ABREVIATIONS

Cette page contient la liste des abréviations, des sigles et des acronymes.

L'abréviation est constituée par le retranchement de lettres dans un mot pour économiser de l'espace dans le texte (« ex. » pour « exemple »).

Le sigle est une abréviation formée des initiales (ou des premières lettres) de plusieurs mots et qui s'épelle lettre par lettre (« ONU» pour dire Organisation des Nations Unies « C.S» pour dire Complexe scolaire », FPSE, USTL, UNILU,...). L'acronyme est une abréviation composée des initiales d'une désignation quelconque et dont la particularité est de se prononcer en un seul mot («JVE » pour dire Jean-Vladimir evulu, JC, ...)

I. INTRODUCTION

L'introduction est la première partie d'un travail scientifique qui donne au lecteur l'envie de poursuivre la lecture (en vie de lire de bout en bout). Elle est la première porte d'entrée qui accroche le lecteur ou le jury.

C'est l'une des parties les plus lues d'un travail scientifique. L'introduction est la première partie du travail proprement où l'auteur doit dire l'essentiel dès les premières phrases. Elle doit accrocher le lecteur et l'inciter à lire le reste du travail. Introduction

générale, oui, pas que chaque chapitre doit contenir une introduction et une conclusion partielles.

La structure de l'introduction se conçoit comme un **entonnoir** dont le lecteur est conduit du général au particulier, de ce qu'il connaît de la littérature à ce dont il traite. **La structure de l'introduction doit être basée sur modèle de « l'entonnoir » ou de « la pyramide inversée », c'est-à-dire du général au spécifique.**

L'introduction doit répondre à la question « **pourquoi j'ai réalisé ce travail ?** » **L'introduction est la dernière partie à rédiger dans un travail.**

NB : L'introduction permet :

- ✚ D'accrocher le lecteur à poursuivre la lecture (lire de bout en bout),
- ✚ De déclencher l'en vie de la lecture,
- ✚ De donner au lecteur l'envie de poursuivre la lecture...

- **Structure de l'introduction d'un mémoire**

1. **Problématique**

- La Problématique est un problème identifié, agité par le chercheur et interrogé par des questions de la recherche. L'objet de la recherche, c'est le problème identifié. (Paul NDA). **Un fil conducteur qui traverse les différentes parties et les chapitres pour aboutir à la conclusion.**
- La problématique est un problème clairement identifié par le chercheur et explicité par des questions cruciales de la recherche.
- La problématique est un ensemble de problèmes appréhendés par le chercheur sur la littérature ou sur le terrain d'étude.

- **Problème de recherche**

Avant de choisir une technique de recherche, de formuler une hypothèse, le chercheur doit en amont percevoir un «problème» à résoudre, à élucider par sa recherche, son investigation. **N'est pas appréhender le problème, c'est naviguer à l'aveuglette.**

La préoccupation première du chercheur est donc de montrer clairement qu'il y a «*problème en la demeure*» bref : la préoccupation première du chercheur est donc de débiller le problème.

- **Un problème de recherche est l'écart qui existe entre ce que nous savons et ce que nous voudrions savoir à propos d'un phénomène donné. Faire la recherche, c'est réduire cet écart.**
- **Un problème** est une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'est pas encore trouvée et qui nécessite une investigation pour sa solution. C'est une difficulté à résoudre.

- C'est une difficulté qui d'emblée apparaît difficile à résoudre, et par conséquent exige une investigation pour son élucidation.

Formuler le problème de recherche, c'est exprimer en termes simples un énoncé affirmatif non interrogatif, la situation ou la difficulté qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée.

❖ Questions de la recherche

• Question cruciale de la recherche

Après la formulation du problème, le chercheur doit poser explicitement la question cruciale qui correspond au cœur du problème et les questions nécessaires qui la complètent et la clarifie. Poser des questions, c'est agiter le problème identifié pour mieux l'appréhender. **Sans question, il n'y a pas de recherche, il n'y a pas de bon mémoire, de bonne thèse. La question doit être cruciale, essentielle par rapport au problème de recherche. Elle ne doit pas être désaxée ou décalée. (Question désaxée : qui ne rime pas avec le problème de recherche)**

Exemples des questions de recherche

- Quels sont les facteurs qui ne favorisent pas la mise en place de méthodes actives
- Quels sont les facteurs qui peuvent favoriser s la mise en place de méthodes actives
- Quels sont les effets des méthodes actives sur les apprentissages des élèves

2. HYPOTHESE

C'est une réponse provisoire à la question de la recherche. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. Dans la plupart des hypothèses, on considère deux principaux types de concepts: les causes ou les facteurs et les effets ou les conséquences. Les causes (ou facteurs) qui ont des effets (ou des conséquences). Les causes sont aussi nommés variables indépendantes tandis que les effets ou les causes prennent le nom de variables dépendantes.

• Comment construire une hypothèse

Construire une hypothèse c'est imaginer une relation entre deux termes clefs, deux variables isolées. Exemples: «Il y a une corrélation positive entre l'utilisation de l'Internet et l'acquisition du savoir»

Exemples d'hypothèse de recherche

-

- **Comment vérifier une hypothèse**

Tester une hypothèse c'est l'infirmier ou la confirmer après collecte et analyse de données.

3. MOTIVATION ET INTERET DU SUJET

Une recherche entreprise sans motivation peut devenir pénible et être vouée à la stagnation.

4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce sont des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Les objectifs expriment l'intention générale du chercheur.

Ex : Identifier les facteurs, les causes de

5. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ici le chercheur décrit les méthodes et techniques auxquelles il va devoir mobiliser pour la collecte de données et pour l'analyse des données. Ensuite il décrit la population cible et l'échantillon. Par définition, la méthodologie est l'ensemble des méthodes et techniques de la recherche scientifique mobilisées par le chercheur dans une investigation.

6. DELIMITATION DE LA RECHERCHE

Le chercheur a encore l'obligation de délimiter sa recherche dans l'espace et dans le temps. Délimitation temporelle et délimitation spatiale ou géographique.

Dans l'espace, le chercheur doit déterminer l'institution dans laquelle la recherche sera menée. Cette institution sera localisée avec une délimitation géographique précise de manière à favoriser la vérification.

Dans le temps, une recherche ne doit s'étendre ni sur un temps trop long ni sur un temps trop court. Et d'une manière générale, une recherche en sciences sociales doit s'étaler sur le court terme (3 à 5 ans) pour les chercheurs juniors les apprenti-chercheurs (niveau de licence LMD).

7. STRUCTURE DU TRAVAIL

II. DEVELOPPEMENT OU CORPS DU TRAVAIL

C'est la partie fleuve d'un travail scientifique. Elle est constituée de plusieurs chapitres et sous-chapitres ainsi que de paragraphes. Un mémoire de licence peut avoir 3 ou 4 chapitres.

- Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel (revue de la littérature)
- Chapitre 2 : Démarche méthodologique
- Chapitre 3 : Présentation des résultats
- Chapitre 4 : Discussion ou interprétation des résultats.

III. CONCLUSION

Une conclusion est une synthèse des idées forces en réponse aux questions posées à la problématique, et une ouverture sur d'autres recherches en perspective. Selon les cas, la conclusion doit aussi rappeler les objectifs, les résultats opérationnels obtenus et leurs implications sur l'entreprise ainsi que les prolongements possibles du travail réalisé.

❖ Les éléments saillants de la conclusion

Une conclusion comporte généralement :

- **Rappel des objectifs,**
- **Rappel de la problématique,**
- **Rappel de la méthodologie adoptée,**
- **Résumé des principaux résultats,**
- **Les limites de l'étude**
- **ouverture sur d'autres recherches,**
- **les perspectives de recherche.**

CHAPITRE 5 : LE STYLE DE REDACTION DE L'ECRITURE SCIENTIFIQUE

- **le style** est une manière d'écrire ou une manière d'articuler les fournitures d'une expression. C'est une tournure orale ou écrite. Une manière de parler ou d'écrire.
- écrit scientifique : tout écrit rédigé par un chercheur et validé par la communauté scientifique

5.1 Quelques styles de rédaction

5.1.1 Les paraphrases :

Une **paraphrase** consiste à exprimer la pensée d'un auteur en utilisant d'autres mots. Insérer dans son travail une portion exacte dans le texte de l'auteur : **citation directe**. Reformuler avec ses propres mots la pensée de l'auteur : **paraphrase**

Donc **la paraphrase** est la reformulation de la pensée de l'auteur avec ses propres mots. Mais il faut référencer ou citer la source.

5.1.2 Les temps des verbes

Le présent de l'indicatif et le passé simple sont les temps les plus utilisés dans la rédaction des travaux scientifiques que sont : l'article, ouvrage, TFC, mémoire, thèse.

Dans la rédaction d'un travail scientifique, on utilise souvent et au maximum le temps présent pour décrire ce qui est connu et pour des affirmations. A contrario, le passé est utilisé pour décrire les données collectés et les résultats obtenus lors de l'enquête. **Pour insister, il est possible d'utiliser le « nous »** par exemple, « Dans cet article... **notre principale contribution** est...

5.1.3 La fourchette de la longueur des travaux scientifiques

La fourchette de la longueur d'un travail scientifique en nombre de pages ou nombre de mots est déterminée par l'université.

✚ Mémoire de licence : 50 à 80 pages

✚) Thèse : 300 à 500

5.1.4 Mise en forme

- Le respect du principe d'uniformité du caractère et de la taille de police est requis tout au long du travail,
- en outre, la disposition de texte doit être justifiée en droite.
- Une taille raisonnable se situe entre 10 à 12 pages.
- Privilégier le recto simple, le format A4, le noir et blanc,
- les marges de 2.5 cm (haut, bas, droite, gauche), une Police de taille 12 points, interligne 1.5. Paginer toutes les pages.
- Tous les tableaux, figures, équation doivent posséder un numéro. L'uniformité du caractère est requise tout au long du travail, en outre, la disposition de texte doit être justifiée en droite. Taille 12 pour le texte du travail Taille 10 pour les notes de bas de page.

5.1.5 les pages liminaires

Les pages liminaires sont des pages qui précèdent l'introduction d'un travail scientifique. (Epigraphe, Dédicace, remerciement, Listes des abréviations et sigles, Liste des tableaux et figures, résumé). Les pages liminaires ont une pagination en chiffre romain.

5.1.6 Les guillemets

il existe plusieurs types de guillemets, mais en principe on utilise les guillemets français («.....») pour les *citations imbriquées* .

Les guillemets servent à délimiter le début et la fin d'une citation courte (moins de trois lignes pas plus de trois lignes).

5.1.7 les parenthèses (...)

elles sont utilisées pour des raisons suivantes :

- pour introduire et fermer une abréviation

EX. : (TIC)

- pour regrouper les expressions mathématiques

EX. : (n-1) (k-1)

5.1.8 les crochets [...]

on les utilise pour :

- Eviter les doubles parenthèses,

EX. : (le groupe témoin [n=40])

- Mettre en évidence un passage d'une citation qui n'est pas de l'auteur cité

EX. : (toutes les personnes consultées [enseignants, élèves] ont déclaré que)

- Pour signaler une omission, on met les points de suspension entre crochets

EX. : [...]

5.1.9 le tiret

Pour marquer une pause dans la pensée ou pour faire une clarification

5.1.10 italique

on met en italique :

- les titres des livres et non d'articles
- le numéro de volume d'un périodique, les notations statistiques
- les locutions latines EX. : *hiatus, ipso facto*

- *pour attirer l'attention sur un mot ou sur une expression linguistique ou encore sur un terme technique*

EX. : *l'application du principe d'éducabilité* dans le système éducatif

-Rousseau est le *pourfendeur* de l'école traditionnelle

5.1.11 la ponctuation

- les points de suspension : on les utilise pour signaler que la phrase est incomplète.
- Il n'y a pas de majuscule après point virgule, sauf pour le nom propre. On utilise la majuscule après point d'interrogation, après deux points...
- Après le point virgule (;), on met soit la majuscule, soit la minuscule.
- Les éléments sont séparés soit par la virgule, soit par le point virgule.

5.1.12 Style bibliographique

La bibliographie, est une liste d'ouvrages, d'articles... lus par le chercheur en lien avec son sujet de travail. La liste des références bibliographiques, contient, elle, tous les ouvrages cités dans le corps du travail ou dans le rapport de recherche.

Il existe en générale deux façons d'indiquer une référence bibliographique d'une citation : les **notes en bas de page** ou **notes infrapaginales** qui est **le système français** et les références incluses dans le texte lui-même juste après la citation (**système anglo-saxon**). Dans le cadre de notre séminaire, nous vous recommandons d'utiliser le style bibliographique français ou les **notes en bas de page**.

a) Pourquoi citer ses sources ?

Avoir une bibliographie complète et bien présentée fait partie de critères d'évaluations d'un travail scientifique (TFC, un mémoire, une thèse doctorale, un article scientifique...)

NB : Citer les sources, c'est faire preuve d'honnêteté scientifique, de scientificité et de crédibilité. N'est pas les citer, c'est prendre le risque de plagiat. La citation des sources permet donc :

- **au chercheur (auteur) :**
 - De montrer l'étendue de recherches documentaires ou bibliographique effectuées,
 - De donner la crédibilité à son travail à s'appuyant sur des informations validées. (accorder de crédits à son travail)
 - De n'est pas tomber dans le plagier (**ne pas plagier**) et par ricochet faire preuve **d'honnêteté scientifique**.
- **au lecteur du travail**
 - Pour permettre au lecteur de **retrouver** facilement les documents utilisés,

- D'identifier les sources documentaires ou électroniques utilisées pour l'élaboration du travail et de les consulter à son tour.
- De distinguer l'apport original et personnel de l'auteur du travail de ce qui a été produit ou publié par d'autres auteurs.

B) Présentation des zones bibliographiques

✚ Articles scientifiques

- Nom, noms des auteurs suivi de l'initiale de prénom
- Titre de l'article
- Titre du périodique suivi de numéro de volume (en italique)
- Année de publication
- Pages du début et pages de fin (P.11-112)

Auteur, , titre de l'article, titre de la revue, numéro de volume, année d'édition, Pages du début et pages de fin.

EX. : Oleko J6V. *Formation continue des enseignants, paradigme*, NO 29, 2017, P.111-123.

✚ Ouvrages

- Nom, noms de l'auteur ou des auteurs
- Titre de l'ouvrage (en italique)
- Lieu d'édition
- Maison d'édition ou éditeur
- Année de publication

EX. : Le François R. *Les nouvelles frontières*. Montréal : les presses de l'université de Montréal, 2004.

✚ Mémoire, thèses

Les thèses et mémoires se présentent très simplement.

Outre les trois premières zones appliquées aux références, le titre sera suivi de la mention :

- (Mémoire) pour les **mémoires**.
- (Thèse de doctorat) pour les **thèses**

On indique ensuite le nom de l'université dans laquelle le travail a été présenté suivi d'une virgule et de sa localisation, sauf si celle-ci est comprise dans le nom de l'université.

✚ Nom, suivi de l'initiale du prénom. (année). *Titre* (Mémoire ou thèse). Université, de Kinshasa

Exemples :

Chopier, A. *Le vécu phénoménologique de la pleine conscience*

Mémoire de licence. Université de Liège., 2018. .

C) Présentations de références webographiques ou sources électroniques

On présente l'adresse « **URL** » suivi de la date de consultation et l'heure de consultation.

NB : selon le professeur Jean-hiamba Ovungu, la précision ou l'exactitude de la source électronique ou webographique (jour et date ainsi que l'heure de la consultation) s'avère cruciale et obligatoire car, les contenus électroniques peuvent être modifiés à tout moment voire même après la date de consultation.

d) Différents styles bibliographiques

Il y a plusieurs styles bibliographiques (le **style Chicago**, le **style APA**, le **style Harvard** et le **style Vancouver**), mais ce cours, nous vous présentons deux styles : le **style Chicago** et le **style APA**)

Style Chicago (système Chicago ou français)

Comment citer une référence selon le style ou le système Chicago ?

Selon le style ou le système Chicago (ou auteur- titre), la référence est donnée en note de bas de page. Citer les sources bibliographiques, c'est éviter le plagiat ou la fraude scientifique. Le style de citation Chicago, tire son nom du fait que ce sont les presses les Presses de l'université de Chicago qui l'ont édité. Ce style ou ce système de citation est utilisé par plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales et rependu dans chez les éditeurs de revues scientifiques. Dans le style de citation Chicago, les références sont inscrites en notes de page. Pour indiquer à quelle note de page une citation est associée, on insère **un appel de note** dans le texte : il s'agit d'un *petit chiffre exposé dans le texte* identique à celui qui est au début de la note de page.

Procédure d'insertion :

- Mètre le curseur à l'endroit où **l'appel de note** doit être inséré.
- Insérer une note de bas de page

Style Chicago (style français)

Selon le style APA (ou auteur date), la référence est donnée entre parenthèses, directement dans le texte.

Fondée en 1892, par l'Université de Pennsylvanie, l'**American psychological association (APA)** est une société d'érudits regroupant des professionnels de la psychologie. Le style bibliographique **APA** (American Psychological Association) qui signifie en français : « Association des Psychologues Américains) est un système des références

bibliographiques les plus utilisés en sciences sociales, en psychologie, en sciences de l'éducation et dans le domaine de la santé.

Toute idée qui ne vous appartient pas c'est-à-dire celle provenant d'un document d'un document rédigé par un auteur autre que vous doit être référencée. Selon les normes APA, 7^e Edition, la présentation de la date de publication se fait de la manière suivante : (2019), (s.d.)...

- Citation des références dans le texte on mentionne le nom suivi de l'année de publication entre parenthèses EX. : Pour Rey (2005), la mission de l'école est de transmettre les connaissances. D'après Bédard(2009), l'innovation vise l'amélioration des apprentissages

5.13 La relecture

Les fautes d'orthographe peuvent compromettre le crédit qu'ont accorder à un travail scientifique et le faire perdre sa crédibilité. La relecture est donc une étape incontournable.

En effet, au bout de nombreuses heures passées sur un texte, l'accoutumance peut rendre les erreurs invisibles aux yeux de l'auteur. La meilleure solution est de faire relire le contenu du travail par une tierce personne (directeur de mémoire, collègues, francophile etc.) Cependant, un rapport de recherche ne peut être relié sans avis favorable du Directeur de la recherche. Cet avis favorable du Directeur de la recherche s'appelle « **Feu vert** ». C'est donc après avis favorable du Directeur que le rapport de recherche sera relié et présenté devant un jury selon les normes de l'institution concernée et chargée de délivrer le grade universitaire ad hoc.

NB : On évitera les phrases qui commencent par « je » ou par « on ». Car, débiter des phrases par « je » dénote de l'orgueil et d'une écriture prétentieuse. D'autre part, le chercheur évitera aussi de débiter ses phrases par le pronom « on ». Car le caractère anonyme de ce pronom rend le style impersonnel et susceptible de prêter à la confusion. Ces deux pronoms sont donc déconseillés. Il vaut mieux que le chercheur, usant d'une forme narrative de son rapport de recherche, fasse usage du pronom personnel « nous » pour indiquer que les allégations qu'il avance émanent de lui-même. Le « nous » ainsi utilisé est un « nous » de majesté.

5.14 Errata

C'est une liste des fautes d'orthographe commises par erreur.

N°	Pages	Erreurs	Correction
01	P.21	Come	Comme

CHAP 6 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

5.1 PRESENTATION DES RESULTATS

C'est une étape qui consiste à présenter les résultats saillants de l'étude ou de la recherche sans les interpréter. Ces résultats peuvent être qualitatifs ou quantitatifs. Les « **Résultats** » comprennent un texte narratif des données issues des entretiens et des focus groups, des tableaux et des figures. Les données ou les résultats de la recherche doivent être présentées par le chercheur sous forme des tableaux et des figures.

En principe le titre du tableau se place au-dessus et les notes d'explication ou légendes en dessous. Toute illustration qui n'est pas un tableau est qualifiée de figure). Les figures correspondent aux diagrammes, histogrammes, courbes, photographies, radiographies, etc. La légende est placée en dessous de la figure et elle doit permettre au lecteur une compréhension facile.

Usuellement, les tableaux et les figures sont numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte : en principe les tableaux et les figures doivent être numérotés. Le texte narratif est une analyse des éléments des tableaux ou des figures.

5.2 DISCUSSION DES RESULTATS

La discussion des résultats, est un point au cours duquel, l'auteur s'efforce d'expliquer les résultats présentés dans la phase section antérieure. Dans la « Discussion », l'auteur se focalise sur le problème de recherche et apporte une réponse claire. Il compare les résultats observés ou récoltés aux résultats des travaux antérieurs ou de la littérature scientifique. Et interprète les écarts. Ces résultats sont analysés, interprétés à la lumière d'autres résultats publiés ou de théories existantes.

NB : la contribution scientifique du chercheur n'est pas dans la besogneuse tâche de collecte de données, mais dans plutôt dans l'analyse et discussions des résultats. C'est dans ce creuset que nait un bon travail scientifique (mémoire).

CHAP7 : LA SOUTENANCE D'UN MEMOIRE

La soutenance est une épreuve finale de communication scientifique au cours de laquelle, l'étudiant (récipiendaire) étale les conclusions de sa recherche devant un jury composé de trois membres ou plus.

Laconiquement la soutenance est une épreuve orale au cours de laquelle l'impétrant présente les conclusions de ses recherches devant un jury.

- **Récipiendaire** : bénéficiaire, impétrant

La soutenance d'un mémoire se déroule sans référence à des règles nationales. Chaque Université ou unité pédagogique peut avoir ses propres habitudes. En général, le candidat est invité à présenter oralement son travail (environ 20 minutes), puis les membres du jury (en général 3 personnes, dont l'enseignant qui a encadré l'étudiant) lui posent des questions. Ils remplissent ensuite un document et se mettent d'accord sur une note.

Le Président donnera la parole au candidat pour un exposé de son travail (environ 30 minutes). Puis il donnera la parole aux deux Rapporteurs. Ceux-ci font une analyse eu égard au travail du candidat et posent des questions auxquelles le candidat répondra. Puis les autres membres du jury interviendront, avec réponses du candidat. Le jury se retirera pour délibérer. Un échange aura lieu pour décider de la mention (satisfaction, distinction, grande distinction avec félicitations du jury). Des corrections formelles peuvent être demandées au candidat avant dépôt définitif de la thèse auprès de la faculté ou de la bibliothèque. Le public ne peut pas, évidemment, intervenir.

- **Procédure de la soutenance**

Elle est publique, elle est présidée par le président du jury.

La soutenance se déroule de la manière suivante :

- Le président ou la présidente ouvre la séance,
- Le candidat ou le récipiendaire est invité à faire une présentation orale (pendant 20minutes)
- En suite le candidat est évalué par les membres du jury au fur et en mesure que les questions lui sont posées.
- Il y a aussi un échange avec le public
- Une fois la période de dialogue fini, le candidat et les personnes qui assistent à soutenance sont invités à se retirer pour permettre au jury de délibérer.

NB : la décision du jury porte sur les écrits du travail (travail) et sur la présentation orale

- Après délibération à huit clos, on invite le candit ou le récipiendaire pour lui faire part de la ou des décisions prises par le jury : le président du jury clos la séance en prenant une des décisions suivantes :

1. Le travail est accepté ou reçu tel qu'il est, (sans modification)
2. Le travail est accepté ou reçu avec corrections mineures,
3. Le travail est accepté ou reçu avec corrections majeures,
4. Non reçu ou le travail est rejeté

- Le président clos la séance

- **La présentation orale du candidat porte sur :**

1. Les préliminaires
2. Rappel de la problématique,
3. Rappel des objectifs poursuivis,
4. La méthodologie utilisée ou le cheminement méthodologique,
5. Les résultats obtenus et
6. Les recommandations.

- **Après la soutenance**

Comme dans le cas du dépôt sous forme papier, si lors de la soutenance le jury a demandé des corrections, le mémorant dispose d'un délai court ne dépassant pas 1 mois pour procéder à la correction ou soit un délai annoncé par le jury. La version corrigée sera déposée à la faculté.

Quelques abréviations et locutions latines utilisées dans la rédaction d'un TFC ou mémoire

- Et al. : et les autres
- Ibid : ici même (vient de Ibidem), apocope d'ibidem
- Infra : plus bas
- Op cit. : dans l'ouvrage précité, cité ci-haut
- P. : page (ou pages quand un nombre est placé devant)
- PP : plusieurs pages
- Vol : volume

La fraude scientifique et le plagier

a) La fraude scientifique

Elle consiste à **falsifier** les données de terrain ou les résultats de certaines analyses pour en tirer des conclusions favorables au chercheur. La fraude ne peut être détectée que par la confrontation des avis d'experts sur les analyses proposées. La pression à la publication et l'influence des commanditaires de la recherche expliquent son développement. Des chartes déontologiques proposées par certains organismes ou publications scientifiques tentent d'*endiguer* ce phénomène. La fraude scientifique consiste, quant à elle, à déformer les résultats d'une recherche pour différents motifs : confirmer une hypothèse à laquelle on tient, rendre publiable une recherche qui ne le serait pas, satisfaire les exigences du commanditaire de la recherche, etc.

b) le plagier :

C'est le fait de s'approprier un travail (texte, idée, image, photo, données...) réalisé par quelqu'un d'autre sans pour autant mentionner la source. C'est le copier-coller rébarbatif. C'est l'utilisation des idées de quelqu'un d'autre dans son travail sans mentionner dûment la personne propriétaire de l'idée.

Exemples : copier intégralement partiellement un passage sans mentionner la source, résumer la pensée de quelqu'un sans citer la source, acheter un travail déjà fait sur Internet... La fraude scientifique consiste, quant à elle, à déformer les résultats d'une recherche pour différents motifs : confirmer une hypothèse à laquelle on tient, rendre publiable une recherche qui ne le serait pas, satisfaire les exigences du commanditaire de la recherche, etc.

Devenu très facile grâce aux ressources d'Internet, le plagiat est un fléau qui gangrené le monde universitaire et sur lequel les enseignants sont de plus en plus vigilants. Des méthodes électroniques existent qui peuvent permettre de le détecter mais pas toujours commodes et efficaces. Le **principe d'honnêteté** scientifique doit être absolu. C'est celui d'ailleurs que le chercheur esquissera pour éviter le plagiat. C'est-à-dire que le chercheur doit coûte que coûte citer la source pour éviter le plagiat.

c) Conséquences fâcheuses de plagiat :

- retrait du grade, rejet du travail, exclusion de l'université...

d) Comment éviter le plagiat

- Ne pas faire du copier-coller rébarbatif.
- Sauvegarder toutes les sources utilisées dans son travail, dès le début des recherches jusqu'à la fin, pour pouvoir les mentionner par la suite en note de bas de page par exemple.
- Citer ou référencer les sources ou les documents
- paraphraser de manière correcte.
- Utiliser le style de citation adéquat quand on cite le travail de quelqu'un d'autre (APA, ISO...).

a) La détection de plagiat et les logiciels anti-plagiat

- ✓ Les universités utilisent de plus en plus des **logiciels anti-plagiat** pour détecter le plagiat dans les travaux des étudiants. Le document est directement vérifié **avec un logiciel anti-plagiat** lorsque le document est soumis en ligne.
- ✓ Les **détecteurs anti-plagiat** les plus connus sont **Turnitin et Ephorus**. **Turnitin** est le plus efficace et scanne le document afin de détecter le plagiat en comparant son contenu à d'autres mémoires, textes académiques et autres sources en ligne.
- ✓ Toutefois, on peut faire cette vérification tout seul en utilisant un logiciel **anti-plagiat** en ligne. **Attention**
- ✓ Faire du plagiat est une forme de fraude scientifique qui a de lourdes conséquences pour les étudiants : une note zéro, une exclusion de l'université, un retrait de grade académique...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Corbiere, M. Lariviere, N. Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes. Dans la recherche en Sciences humaines sociales et de la santé. Québec : Presses universitaires du Québec, 2014.
- DIMANDJA ELUYAKONDO. Comment élaborer un travail de fin de cycle? Contenu et Etapes, , Kinshasa : PUK, 2009.
- Desrosiers J. et Larivière N., Le groupe de discussion focalisé. Application pour recueillir des informations sur le fonctionnement au quotidien des personnes avec un trouble de la personnalité limité. Dans M. Corbiere et N. Larivière (Dir.) Méthodes qualitatives, Quantitatives et mixtes. Dans la recherche des sciences humaines, sociales et de la santé. P 257-281), Québec : Presses de l'université du Québec, 2014.
- Evulu oleko jean-Vladimir. *Rédiger et publier un article scientifique. Voie obligée pour faire Carrière à l'université. Éditions universitaires européennes. 2022.*
- Gauthier B., Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données, Québec : Presses de l'université de Québec, 2009.
- LENA, J-O. et al. Guide méthodologique sur l'utilisation des normes APA, Cellule Facultaire de Pédagogie Universitaire, (CFPU). Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE), de l'Université de Mons (UMONS). 2019.
- Gagnon, M. et Chevrier, F. Guide de la recherche documentaire, Montréal : Presses De l'Université de Montréal, 2004.
- Jimnez, A. et Tadlaoui, J-E. Guide méthodologique universitaire. Un programme en 12 semaines. Québec : Presses de l'université de Montréal, 2011.
- N'DA, P. Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son Mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris : Harmattan, 2015.
- Karsenti, T. *La recherche en éducation : étapes et approches*, Québec : Presses de l'Université de Montréal. 2018.
- ULB/Centre de Méthodologie universitaire et de didactique du français, Guide méthodologique pour la rédaction des travaux. ULB, 2008.
- Yves, L., *Initiation à la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) : Réussir son mémoire ou thèse*. Paris : Université Jean Moulin-Lyon3, 2015.

Webographie

- <https://ustboniface.libguides.com/citer/Chicago> consulté, le 22/01/2023 à 17h00
- <https://sites.cegep-ste-foy.qc.ca> consulté, le 13/01/20222
- <https://bib.umontréal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago> consulté, le 14/01/20222
- <https://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/bibliographie-style-apa/> consulté, le 23/01/2023